

Prendre son Temps

Bulletin SNU
des retraités de Pôle Emploi



Pour nous écrire
43, 45 rue de Javel, 75015 Paris
adresse mail
prendre_son_temps@laposte.net
Notre site: www.snutef.org

numéro 16 - sept 2010

En résumé

- La politique du DG c'est nier, même l'évidence. **Page 2**
- Connaissez-vous l'UNSCEPE ? **Page 2**
- Dépendance : une autre atteinte à la solidarité? **Page 3**
- Communiqué commun CFTD, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA : Retraite : ont continue... **Page 4**
- Le billet d'Anne : l'Amour à mort **Page 4**

Ils sortent les griffes : passons à l'offensive

L'été a été chaud. L'embellie économique n'est pas au rendez-vous mais les affaires ont attiré l'attention. Les pertes d'emplois en 2009 ont battu des records historiques et l'affaire BETTENCOURT a mis en lumière la plus grosse fortune de France. Cette dame ne sait plus si elle est propriétaire d'une île dans le Pacifique... mais elle ne paie que 9 % d'impôts... comme un cadre moyen. Merci le bouclier et les évasions fiscales.

Il y a 3 ans, dixit Fillon, «la France était en faillite» mais il continue à creuser ce trou par le bouclier fiscal ou la gestion calamiteuse de la grippe H1N1. Officiellement il n'y aura pas de plan de rigueur, mais seulement (!) des augmentations de taxes, des modifications des calculs d'impôts et des transferts de charges aux régions et communes qui devront alors augmenter les leurs.

C'est aussi le démantèlement des hôpitaux, le recul sur les projets écologiques, pourtant porteurs de créations d'emplois et la remise en cause des retraites dont nous avons largement parlé. Résultat des courses : plus de français paient l'ISF mais de plus en plus n'arrivent pas à joindre les deux bouts tant les augmentations des prix sont supérieures à celles des salaires et pensions.

Notre président, pour reprendre la main est entré en campagne en stigmatisant les Roms. Nous voulons tous plus de sécurité, il faut bien sûr que les voleurs, les casseurs, les assassins soient sanctionnés par les tribunaux. Mais les humiliantes et scandaleuses expulsions des Roms, nous ramènent aux années xénophobes de l'État Français. Pourtant, selon la Constitution, tous les hommes sont égaux, quelle que soit leur origine. Chasser ceux qui ne vivent pas comme la majorité d'entre nous, pour gagner des voix est un exercice dangereux. Les logiques sécuritaires conduites jusqu'à leur paroxysme se terminent en état policier, voire en dictature. Et notre pays des droits de l'homme se retrouve fustigé par l'ONU, la communauté européenne et le Vatican. Rien que ça...

Nous avons été nombreux, retraités, actifs, mais aussi jeunes à manifester le 4 septembre, à l'appel de la ligue des droits de l'homme, pour dire notre volonté de vivre ensemble en se respectant. Heureusement une majorité de citoyens, démocrates et républicains veulent une société plus fraternelle. C'est la condition de la sécurité.

A Pôle Emploi, la dégradation se poursuit. Comment recevoir bien et plus de demandeurs avec moins de moyens et de temps ? De nombreux médias décrivent les radiations téléphoniques massives pour non réponse au téléphone ou pour absence dans une prestation d'apprentissage de CV.

Dans les comités d'établissements, certains élus ignorent superbement les anciens collègues et les retraités sont exclus des prestations. Cela ne peut durer; le secteur «retraités» du SNU prendra des initiatives. Il faut plus de solidarité. Arrêtons de monter les générations les unes contre les autres et certains Français contre d'autres.

La rentrée sera-t-elle chaude? Le 7 septembre a rassemblé dans la rue plus de 2500000 manifestants, du jamais vu en septembre. La mobilisation doit continuer.

Continuons à faire valoir nos valeurs comme nous le rappelle un lecteur de PST, Michel du Haut Rhin : «la solidarité intergénérationnelle est tombée dans les oubliettes de la fusion» ... «avoir participé à l'évolution de l'ANPE et se voir actuellement, par une politique d'économie réductrice en tous genres, privés d'un minimum de reconnaissance, devient un traumatisme angoissant». Nous partageons entièrement son avis.

Le directeur de PE et ceux qui l'ont mis en place en sont responsables. Continuons à agir pour que la solidarité entre actifs et retraités se concrétisent à Pôle Emploi à travers des activités qui n'oublient pas le social et le culturel de ceux qui ont écrit l'histoire de PE auparavant!

Pour vous abonner:

prendresontemps@laposte.net

Donnez plutôt une adresse mail **PERSO** sinon les retours sont importants, car les boîtes pleines des agences ... **refusent d'en recevoir plus.**

Soyez aimables de nous donner quelques infos sur vous: région, année de départ en retraite, postes occupés, etc.

Merci d'avance, ça nous aide!

La politique du DG c'est nier, même l'évidence.

On connaît l'histoire de ces grands bandits qui «pris la main dans le pot de confiture» répondent avec aplomb: «non ce n'est pas moi, et puis ce n'est pas ma main et en plus je n'aime pas la confiture». Il faut savoir le faire. Le DG est passé maître à ce triste jeu. Jusqu'à quand et avec quelle tranquille assurance continuera-t-il à nier ce que les divers médias rapportent depuis trop longtemps.

- Rappelez-vous «Envoyé spécial» en mars dernier; émission phare du jeudi sur France 2, qui consacrait 40 minutes à Pôle Emploi et les «dysfonctionnements» après la fusion qui pénalisent les demandeurs d'emplois pris comme des bilboquets par un système Kafkaïen les obligeant à un parcours du combattant pour être inscrit ou même tout simplement pour répondre à une offre. Souvenez vous des émissions de «C à dire» sur la cinq qui présentaient la même chose sur les diverses bavures de Pôle Emploi fusionné.
- Et le livre bestseller depuis six mois de Florence Aubenas, journaliste réputée, «Le quai de Ouistreham» qui racontait la misère des femmes CDD et les radiations pour des prétextes futiles pratiquées par certains directeurs peu scrupuleux et d'ailleurs souvent rattrapées par le professionnalisme des agents.
- Et l'autre livre intitulé «Une taupe à Pôle Emploi» qui raconte le quotidien ultra stressé des agents et

la machine à radier qui s'est installée et à laquelle ils s'emploient à résister le plus possible.

- En juillet et en août tir groupé, avec à la fois plusieurs sites d'Internet : celui du Nouvel observateur (2eme site en France) et le site «Recours-radiation.fr» qui recense ainsi une multiplication de plaintes pour radiations abusives. De même la radio France Inter et le Canard Enchaîné (réputé dans la presse mondiale pour les vérifications qu'il réalise avant toute publication) qui précise «les bavures sont légions, comme lorsque le conseiller de Pôle emploi oublie d'appeler... mais radie le chômeur» et parle aussi de «pièges tendus aux DE avec les rendez vous **par téléphone** qui sonnent 5 fois avant que l'agent ne raccroche avec demande de radiation pour «absence à un rendez vous».

Il faut savoir garder son téléphone ... dans sa poche!

Rien n'y fait et le DG nie tout. À croire qu'il veut se faire passer pour un «nieur patenté». La méthode est toujours la même: «vous parlez d'un fait isolé mais Pôle Emploi ne pratique pas la radiation piège». Et de jouer les défenseurs outragés des agents insultés avec des trémolos dans la voix et l'indignation dans la bouche.

Il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre! On dit que les promesses n'engagent que ceux qui veulent y croire ...

Ont participé au n°16 de PST: Joseph Gabriac, André Momein, Guy Masquelier, Anne Larbre et Claude Kowal.

Le sommaire (et le travail de correcteur) sont réalisés par le secteur retraités du SNU.

Connaissez-vous l'UNSCEPE ?

(Union Nationale des Syndicats et Comités d'Entreprises de Pôle Emploi).

Dans son supplément du n° 15, PST faisait un premier point sur l'activité de l'UNSCEPE et les locations disponibles. Cette association (type loi de 1901) a été créée au lendemain de la dissolution de l'ANPE face à l'impossibilité juridique du Comité d'Entreprise National de Pôle Emploi de pouvoir intégrer et gérer ce patrimoine immobilier de loisirs à Annecy, Belle île et Seignosse. Il s'agissait de mettre à disposition à un prix modique ces logements de loisirs pour tous les agents et les retraités de Pôle Emploi, de maintenir l'offre de loisirs mise en place par l'ADASA. Cette initiative n'a pas été bien perçue par la Direction qui entendait s'approprier ce patrimoine. D'après négociations sont en cours à ce jour.

L'UNSCEPE est une création de trois organisations syndicales représentatives et des Comités Régionaux d'Entreprise et volontaires. Il s'agissait d'unir dans l'initiative les organisations syndicales représentatives de Pôle Emploi et les CE Régionaux volontaires afin d'assurer une gestion concertée et équitable en attendant que les statuts juridiques du CCE soient à même de prendre le relais.

Il s'agissait aussi de sauver le patrimoine, d'assurer l'équilibre financier et de développer nationalement l'offre de loisirs familiaux.

Pour l'été 2010 environ 80 % du taux de remplissage a été atteint permettant de régler les charges fixes de fonctionnement et de gestion.

Ce résultat relève de la participation active des régions adhérentes et de la diffusion faite vers les sites. Il est très encourageant pour les collègues volontaires

qui n'ont pas ménagé leurs efforts dans un esprit de service et de solidarité.

Des AG régulières, une collaboration efficace.

Deux AG se sont tenus les 25 mai et 28 juin en présence des Organisations Syndicales créatrices : le SNAP, La CGT, le SNU et des représentants des CE régionaux (Lorraine, Rhône-Alpes, PACA) afin de prendre les décisions et initiatives adaptées. À noter la représentation des retraités du SNAP et du SNU respectivement par Lucien WOLLE et moi même.

Les retraités aussi ...

Depuis la création de Pôle emploi, c'est la première fois qu'un organisme social et de loisirs intègre les retraités dans les prestations qu'il distribue. Cette «générosité» est aussi une gestion bien pensée. En effet de nombreux retraités s'orientent vers les périodes hors saison devenues plus difficilement accessibles pour les salariés.

Et pour l'hiver ?

Beaucoup maintenant fractionnent leurs vacances et l'hiver est devenu l'occasion de détente vers d'autres loisirs. Pouvoir disposer de certains de ces investissements hors saison estivale est une perspective attrayante ... À vos calendriers !

Pour toute information sur les disponibilités : téléphone : **0614258843**, site : **www.unscepe.fr**, courriel : **unscepe@gmail.com**. NB : merci de nous transmettre votre témoignage sur ces vacances. Guy MASQUELIER

Un lecteur de PST ayant bénéficié d'une semaine en fin Aout à un prix très modeste (250€ quand les locations montent régulièrement à deux, voir trois fois, ce prix) donne rapidement son avis sur Belle Ile et les «Saisonnettes». «Lieu paradisiaque et calme, poisson ultra frais et vue sur le port. Une merveille.»

Dépendance : une autre atteinte à la solidarité?

Petit rappel: l'APA (Allocation Personnalisée Autonomie) est entrée en vigueur le 1er janvier 2002. Elle est gérée par les Conseils Généraux. Elle permet de financer (en partie) les aides pour répondre aux difficultés des personnes âgées dans leur vie quotidienne : aide d'une ou de plusieurs personnes, aides techniques, aménagements de locaux, etc.

Elle est accessible à tous mais varie selon les revenus des bénéficiaires et le degré de dépendance. Cette dépendance comporte 6 niveaux (GIR 1 à 6 de la grille AGGIR):

- **GIR 1** : en raison d'une perte d'autonomie quasi complète, la personne a besoin de la présence indispensable et continue d'intervenants.
- **GIR 2** : les personnes ont gardé une partie de leur autonomie soit physique, soit mentale. Elles ont besoin d'une prise en charge de la plupart de leurs activités de la vie courante.
- **GIR 3** : on trouve des personnes ayant une autonomie mentale mais une autonomie locomotrice partielle. Elles ont besoin d'une aide plusieurs fois par jour pour leur autonomie corporelle.
- **GIR 4** : les personnes ne peuvent pas se lever seules mais peuvent se déplacer à l'intérieur de leur logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillement.
- **GIR 5 et 6** : le degré de dépendance est nettement plus faible et ne donne pas lieu à versement de l'APA.

A titre indicatif, voici la répartition des personnes âgées dépendantes dans les 4 premiers niveaux :

GIR 1	9%
GIR 2	27%
GIR 3	20%
GIR 4	44%

Les principales caractéristiques des publics bénéficiaires

Domicile ou établissement Selon une étude récente (DRESS, juin 2010), il y avait 1.064 000 bénéficiaires de l'APA au 31/12/2007 résidant soit à domicile (61%) soit en établissement (39%). Ceux en établissement sont le plus souvent célibataires, divorcés ou veufs (88% des femmes et 69% des hommes). Résident majoritairement en établissement les personnes de plus de 92 ans et celles qui connaissent des dépendances lourdes (GIR 1 et 2).

Répartition par sexe : un quart sont des hommes.

Par rapport à l'âge, 1 bénéficiaire sur 2 a plus de 85 ans. Par rapport à l'ensemble de la population des plus de 75 ans, les bénéficiaires représentent 17%. La moyenne d'âge à domicile se situe à 83,4 ans et celle en établissement à 85,3 ans.

Pour ce qui est des ressources :

- 1 bénéficiaire sur 2 a plus de 938 € par mois et 1 sur 4 moins de 670 €.
- à domicile, 77% acquittent une participation financière à laquelle il faut ajouter d'autres besoins non couverts.
- en établissement, pour les bénéficiaires ayant des ressources inférieures à 2209,62 € le ticket modé-

rateur est forfaitaire et se situe autour de 137 € par mois auquel il faut ajouter le tarif de l'hébergement que ne couvre pas l'APA.

Des menaces qui se précisent

Avant même la fin du chantier des retraites, le Président en a annoncé un nouveau : celui de la dépendance. Certes, rien n'est encore, en théorie, définitivement arrêté mais les grandes lignes en sont connues. Il suffit de lire le rapport de la Commission présidée par Valérie ROSSO-DEBORD remis fin juin.

Cette dernière énonce 17 propositions relatives à la perte d'autonomie.

Un certain nombre ne prête guère à discussion : consultation gratuite de prévention à partir de 60 ans, formation des divers intervenants médicaux ou paramédicaux, certaines mesures concernant les établissements.

D'autres au contraire s'attaquent de façon frontale à des acquis fondamentaux. Qu'on en juge :

- La création d'une 5ème branche de la Sécurité Sociale dédiée au 5ème risque c'est-à-dire la perte d'autonomie, pourtant une des promesses phares du candidat SARKOZY, passe purement et simplement à la trappe. D'ailleurs Nora Berra vient de le reconnaître : « Nous ne nous orientons pas vers un 5ème risque, une 5ème branche de la Sécurité Sociale ».
- Au contraire, la proposition 12 du rapport ROSSO-DEBORD souhaite rendre obligatoire, dès l'âge de 50 ans, la souscription d'une assurance (privée) perte d'autonomie. C'est le triomphe du recours au financement individuel et le glas du financement par la solidarité nationale. On est loin de la compensation universelle de la perte d'autonomie quel que soit l'âge. Ce nouveau dispositif, en principe garanti par la puissance publique, aurait probablement vocation à se substituer progressivement au système actuel de l'APA.
- En attendant (proposition 15), l'APA serait réservée aux seuls 3 groupes les plus lourdement handicapés (GIR 1 à 3) à l'exclusion donc du 4ème groupe (GIR 4). Or ce dernier groupe représente aujourd'hui près de la moitié des bénéficiaires. L'APA constitue leur principale aide financière : son montant varie de 338 à 348 € selon que l'on est à domicile ou en établissement et contribue à la rémunération des aides à domicile ainsi qu'à la prise en charge en établissement.
- Par ailleurs (proposition 11), un recours sur succession serait introduit. Une personne âgée ayant un patrimoine supérieur à 100 000 € aurait le choix entre 2 formules : soit garder une allocation à taux plein mais avec un recours sur succession pouvant aller jusqu'à 20 000 €, soit ne bénéficier que d'une allocation réduite de moitié.
- Enfin, comme si cela ne suffisait pas (proposition 13), le taux de CSG serait revu.

On le voit, pas plus sur la dépendance que sur les retraites on ne fait dans la dentelle. Il est temps de réagir fort car les choses vont très vite et le risque de voir un nouveau pan de la solidarité s'effondrer n'est plus un cas d'école. Alors que la crise actuelle devrait être une invite à se serrer les coudes, c'est le chemin inverse qui risque d'être pris si nous n'y prenons garde.



**Histoire entendue dans
 les manifestations**

La grand-mère à sa petite fille :

- Moi, à ton âge, je travaillais déjà!!!

Et la petite fille de répondre : Moi, à ton âge, je travaillerai encore ...



Les banderoles dans l'une des manifestations monstres (plus de 2500000 manifestant) du 7 septembre.

Communiqué commun CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA : Retraite, on continue...

Fortes de la réussite exceptionnelle du 7 septembre les organisations syndicales considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée.

Les retraités ont participé en masse à ces manifestations, concernés notamment par la baisse continue de leurs pouvoir d'achat depuis des années.

Réunies le 8 septembre 2010 les OS décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes et efficaces afin d'assurer la

perennité du système de retraites par répartition.

Elles appellent à faire du mercredi 15 septembre, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpellations des députés, des membres du gouvernement et du Président de la République dans les départements et les circonscriptions.

Avant le débat au Sénat elles décident de faire du jeudi 23 septembre une grande journée de grèves et de manifestations dans tout le pays. Le secteur retraité du SNU PÔLE EMPLOI FSU appelle les retraités à être présents et actifs dans ces diverses manifestations.

**Le billet
 de Anne**



L'AMOUR A MORT!

Comment trouver les mots ? Comment décrire l'indescriptible ?

Un tribunal Iranien condamne Sakineh Mohammadi Ashtiani à la lapidation parce qu'elle a osé aimer un homme en dehors du mariage. (bien que dans la religion musulmane le caractère sacré du mariage n'existe pas de la même manière que pour les chrétiens)

Mais comment parler de religion quand on touche à la vie, la chose la plus sacrée qui soit ? Comment, pour un croyant qui parle au nom de Dieu, décider de faire mourir un être humain ? Et qui plus est de la façon la plus barbare. C'est aussi vrai pour un athée ou un agnostique.

Pour les croyants, au moins dans les religions monothéistes, Dieu est Amour, quel que soit son nom sur notre Terre, quelle que soit la religion?

Et que dire de ces esprits bien pensants qui, sous prétexte qu'ils ne s'autorisent pas « officiellement » ce genre de relation, condamnent sans aucun scrupule la femme qui a de l'amour à donner et à recevoir ? On connais-

sait les tartuffes dénoncés par Molière qui se cachaient derrière la bigoterie, il y a aussi des bourreaux qui au 21eme siècle se cachent derrière l'Islamisme.

Qui sont ces gens qui s'octroient le pouvoir de vie et de mort sur un être humain ?

Bien sûr à l'heure où ces lignes sont écrites la sentence a été modifiée ; de la lapidation on est passé à la pendaison ! Dans quel monde vivons-nous ?

Il y a des moments où j'ai honte d'être une femme libre devant tant de cruauté envers les femmes de ces pays où rien ne leur est épargné.

Sakineh Mohammadi Ashtiani est Iranienne et vit dans le nord du Pays où l'on ne parle pas le Persan mais l'Azeri.

Ses juges, lors de son procès en Persan, ont fait état de ses aveux dont on sait qu'ils ont été obtenus sous la torture, et extorqués dans une langue qui lui est étrangère contre promesse d'une moindre condamnation. La sentence disent ses amies prisonnières elle ne l'a comprise qu'au bout de quelques jours quand les gardiens la lui ont répétée.